

# Région

ENGRILLAGEMENT DE LA SOLOGNE

## Les députés montent au créneau

François Cormier Bouligeon, Nadia Essayan et Richard Ramos espèrent transformer l'essai récemment marqué au Conseil régional.

■ Pour tous ceux qui luttent contre l'engrillagement en Sologne depuis des années, le rapport gouvernemental suivi des recommandations du préfet il y a une quinzaine de jours à la Région (voir notre édition du 16 janvier) est une avancée capitale.

### Déposer une proposition de loi à l'Assemblée

Raison pour laquelle les députés qui sont (et vont être) en première ligne entendent bien rebondir sur ce dernier événement.

D'où une rencontre avec les journalistes organisée jeudi dernier à l'initiative de François Cormier-Bouligeon (député du Cher, LREM), avec Nadia Essayan (députée du Cher, MoDem), et Richard Ramos (député du Loiret, MoDem). Trois parlementaires très impliqués dans ce dossier, en contact ré-



Nadia Essayan, François Cormier-Bouligeon, Raymond Louis et Richard Ramos étaient sur le terrain jeudi dernier, du côté d'Aubigny-sur-Nère. (PHOTO : HERVÉ LE ROUX DUPEYRON)

gulier avec Raymond et Marie Louis, fondateurs des Amis des chemins de Sologne qui ont servi de guide ce jour-là, du côté d'Aubigny-sur-Nère.

#### Trois interdictions à formuler

Dans son intervention, François Cormier-Bouligeon a annoncé son intention de « faire une proposition de loi reprenant les

recommandations émises par le préfet ». Soit les trois interdictions suivantes : celle de la chasse dans les lieux hermétiquement clos, celle de l'agrillage et l'affourage, et celle de l'importation de grand gibier, notamment ceux venant des pays de l'est.

Et le député de mettre en avant l'aspect esthétique de la Sologne à préserver ;

la nécessité de pouvoir pénétrer dans ces lieux en cas d'incendie dont les risques sont de plus en plus forts en raison du réchauffement climatique ; et les dangers sanitaires liés à la peste porcine.

Mais avant de déposer cette proposition de loi, il demande que celle existante « soit déjà appliquée au niveau des quotas in-

terdisant la chasse sur les territoires dont les densités dépassent la norme d'un ongulé à l'hectare », le territoire étant alors considéré comme un élevage. Il s'est réjoui par d'autre part du renforcement du pouvoir de la Région à travers les orientations du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) « qu'il va falloir mettre en œuvre.

#### « Le pognon ne donne pas tous les droits »

Autant d'actions que les deux autres parlementaires présents ont appuyées, Nadia Essayan estimant que leurs collègues au sein de l'hémicycle « sont de plus en plus solidaires » de leur vision de la Sologne « où le plaisir, l'éthique et l'intérêt de la chasse ne sont plus là ». Elle se montre ainsi confiante quant à l'aboutissement de cette proposition de loi.

Pour Richard Ramos, lui aussi grand défenseur des territoires ruraux, « le pognon ne donne pas tous les droits... On ne peut pas permettre à ces gens-là d'être plus forts que les parlementaires. Ici c'est

un bien commun ».

#### En espérant du soutien du côté de l'Élysée

Pour mener à bien leur projet, il compte sur le soutien du président du groupe chasse à l'Assemblée, Alain Péréa (LREM). « J'en discuterai avec lui », assure François Cormier-Bouligeon, qui joue avec lui au rugby dans l'équipe des parlementaires... Ça peut aider. Et il va également en parler à son autre collègue Olivier Dassault (LR), ce qui est plus aléatoire compte tenu des chasses que ce dernier organise chez lui en lieu clos, du côté de St-Viâtre.

Quant au Président de la République, « on espère qu'il sera sensible à notre combat », confie Nadia Essayan. D'autant que d'après elle, il ne serait pas à la botte des lobbies, et donc de Thierry Coste.

Nicolas Hulot, qui a quitté le Gouvernement suite à une réunion où ce dernier se serait imposé, n'est peut-être pas du même avis. Ce qui est sûr, c'est que la balance penche désormais du côté de ceux qui dénoncent l'engrillagement de la Sologne.

HERVÉ LE ROUX DUPEYRON